

Date Convocation : 17/04/2018

Présents : MM. MARQUIS Joseph, OUVRART Marie-Christine, BASSAND Denis, SIMONNET Julie, DEBAECKER Emmanuel, BLANCHARD Sandrine, LECONTE Margaret. ALETRU Mauricette, SAMPOUX Daniel, VINCENT Bruno.

Absents-Excusés : GRELAUD Elodie qui donne pouvoir à ALETRU Mauricette, BEULQUE Florence qui donne pouvoir à LECONTE Margaret, BLONDET Sylvie, GABORIT Jonathan,

Secrétaire de Séance : SIMONNET Julie

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des observations à formuler sur le procès-verbal du 26 mars 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal du 26 mars 2018.

Intervention de M. JAULIN pour la location des barques pour la saison 2018

M. Jean-Marc JAULIN se présente et se propose de reprendre l'activité de location des barques pour 2018.

Il est en retraite depuis 16 ans et a eu une activité de 7 ans sur les marchés.

M. JAULIN va réaliser des prospectus pour faire de la publicité. Il est inscrit au registre du commerce. Il pense mettre peut être à disposition un bateau électrique : c'est en cours d'étude. La saison démarrerait début mai et finirait mi-septembre. Il serait ouvert tous les jours de 10h à 19h.

M. JAULIN envisage une activité annexe comme la vente de jus de fruits/glaces. Pour la vente d'alcool, cela peut s'envisager mais cela nécessite une formation d'un coût de 700 €. Cela peut se discuter.

Le Guétréen ne sera pas ouvert plus souvent pendant la saison.

DELIBERATIONS

▪ LOCATION DES BARQUES 2018.

Suite à la présentation de M. JAULIN, les conseillers ne sont pas convaincus. Il faudra que tout soit écrit et clarifié. Une convention et un bail d'occupation seront rédigés. L'assurance de la collectivité sera consultée en exposant la situation et en demandant ce qu'il faut faire.

Un état des lieux des bateaux sera fait avant la saison.

Mme SIMONNET va rechercher des documents qui pourraient répondre aux attentes de la commune.

La convention de location de bateau en cours sera transmise.

Le conseil accepte la location de barques et canoës pour 500 € pour la saison, ce qui correspond à 100 € par bateau.

▪ VENTE DE L'ANCIEN TRACTEUR TONDEUSE.

Suite à l'achat du nouveau tracteur tondeuse, M. le Maire propose de vendre l'ancien tracteur tondeuse à un particulier qui en a fait la demande. Les concessionnaires estimaient la reprise à 1 500 €.

Le conseil accepte de vendre l'ancien tracteur tondeuse à 1 500 €, il sera alors sortie de l'actif de la commune.

▪ LOTISSEMENT « LA GUERINIERE » : DEMANDE DE MODIFICATION DU PRIX DE VENTE DU LOT 9.

Une demande a été faite à la Mairie pour baisser le prix au m² du lot 9. Le conseil, après discussion, et au vu des terrains qui ne se vendent pas depuis 2 ans, décide, avec 2 abstentions et 10 pour, de baisser le prix de 35 € le m² à 33.50 € le m² pour les 4 terrains restant.

▪ CHEMIN PIETONNIER : CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET LE DEPARTEMENT AUTORISANT LA REALISATION DES TRAVAUX SUR LE DOMAINE ROUTIER DEPARTEMENTAL :

Le conseil accepte, à l'unanimité, la convention entre le département et la commune pour la réalisation du chemin piétonnier en bordure de départementale.

▪ REFORME DES ZONES DEFAVORISEES SIMPLES AU TITRE DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

La nouvelle cartographie de la Zone Défavorisée Simple exclut certaines communes du Marais Poitevin, ce qui prive les éleveurs de leur aide. M. BASSAND donne quelques explications, cette réforme favorise la culture au détriment de l'élevage.

Le conseil à l'unanimité accepte la motion de soutien aux éleveurs.

▪ MAISON DES COMMUNES.

- Proposition de convention d'expérimentation de la médiation préalable obligatoire

Le conseil demande à reporter le sujet.

- Proposition de convention de mise à disposition d'un délégué à la protection des données et nomination d'un délégué

Le Règlement général sur la protection des données est le nouveau cadre européen concernant le traitement et la circulation des données à caractère personnel. Il est applicable à compter du 25 mai 2018. La Maison des Communes, via E-Collectivités Vendée, propose de mutualiser une personne, M. Pierre SYLVESTRE, pour effectuer la protection des données.

Le coût total serait de 675 € la première année, puis 225 € par an pour le suivi.

Le conseil accepte avec 1 abstention et 11 pour

- Proposition de devis pour la fin du classement des archives

Suite à l'archivage qui a eu lieu fin 2017 et début 2018 à la Mairie, il reste 4 jours d'archivage à prévoir pour terminer. Ces travaux se termineraient en 2020 mais la commune doit prendre rang dès cette année.

Le conseil déplore que ces jours n'est pas été prévu dans le devis initial.

Avec 6 voix pour, 5 contre et 1 abstention, l'archivage se terminera en 2020.

▪ DEMANDE DE LOCATION DE SALLE PAR LE TWIRLING CLUB FONTENAISIEN.

Monsieur le Maire donne lecture de l'association du Twirling Club Fontenaisien qui demande à louer la salle des fêtes le mercredi après-midi pour faire l'entraînement des petits, dont la plupart sont du Gué et des communes alentours.

Le conseil accepte. Le montant de la location annuelle de la salle, soit 155 €, sera demandé à l'association.

DIVERS

Le conseil accepte de rembourser Mme OUVRART qui a avancé l'argent pour l'achat de pichets pour la salle des fêtes.

<u>Cérémonie du 8 Mai</u> :	10 H 50	Rassemblement, place de la Mairie.
	11 H 00	Défilé et Cérémonie au Monument aux morts
		Dépôt de gerbes.
	11 H 30	Vin d'honneur à la Salle Polyvalente.

Commission Bâtiments : jeudi 3 mai à 18h pour faire le point sur les devis reçus.

Commission Voirie : jeudi 3 mai à 19h00 pour faire le point sur les routes à refaire

Tour de table : - une discussion se fait autour de la mutualisation du Foyer des Jeunes.

- M. DEBAECKER informe que l'association Famille Rurale qui était arrêtée depuis quelques années, repart avec du Loisirs créatifs. Elle se réunira le mardi après-midi au Foyer des Jeunes.

- Afin de réaliser le film institutionnel de la commune, M. BASSAND propose de mettre en place un scénario avec découverte de la rivière Vendée avec un pêcheur, des personnes faisant du vélo avec des enfants... Une réunion est prévue lundi 30 avril à 10h00.

- Une deuxième réunion publique pour le Tour de France est prévue vendredi 27 avril à 19h00

*** le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 28 mai 2018.**

L'ordre du jour étant épuisé, M le Maire lève la séance à 22 h 30.

La secrétaire,
Julie SIMONNET